

# Passerelle

Accompagner les jeunes issus de la protection de l'enfance vers l'autonomie, par le logement



## Passerelle, c'est quoi ?

**Un accès au logement et un accompagnement adapté** pour préparer et sécuriser la sortie des jeunes majeurs des dispositifs de protection de l'enfance jusqu'au logement autonome.

Le Prado et AILLOJ ont construit ce projet pour assurer la continuité du parcours des jeunes en mettant en commun leurs accompagnements :

- ⇒ AILLOJ pour l'insertion **par le logement**
- ⇒ Le Prado **pour le projet professionnel et le projet de vie**

### Contact :

Pour orienter un jeune vers le projet, contacter la coordinatrice Passerelle : [passerelle@le-prado.fr](mailto:passerelle@le-prado.fr) / 06 82 39 13 00

## Pour qui ?

- ❖ Jeunes pris en charge par une structure ASE et administrativement à jour
- ❖ Le projet est **accessible aux jeunes issus des structures de la protection de l'enfance (Prado et hors Prado)** dans le cadre d'un accompagnement commun
- ❖ **Jeunes majeurs ou proches de la majorité** souhaitant accéder à un logement autonome
- ❖ Jeunes ayant un **premier projet d'insertion socio-professionnel** leur permettant de bénéficier d'un revenu pour financer une partie du loyer et des charges

### À savoir :

**L'implication des professionnels référents** (structures et ASE) est nécessaire dans l'accompagnement Passerelle

## Le parcours Passerelle

### ❖ Une préparation à l'entrée dans l'appartement passerelle

#### 3 MOIS AVANT SON DEPART DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL

Le jeune rencontre toutes les 2 semaines un membre de l'équipe d'AILLOJ pour travailler l'accès à un logement autonome ainsi que la coordinatrice Passerelle qui fait le lien avec l'équipe pédagogique qui suit le jeune.

### ❖ Un double accompagnement

#### PENDANT 6 MOIS

Le jeune emménage dans un appartement meublé d'AILLOJ avec le soutien des équipes sociales et de GLA (Gestion Locative Adaptée). Il est accompagné par l'équipe d'AILLOJ et par la coordinatrice Passerelle, en lien avec son éducateur référent. Cette période lui permet d'appréhender la vie en autonomie sur les aspects pratiques et de relations sociales tout en continuant à s'impliquer dans son projet socio-professionnel.

### ❖ Poursuite du parcours autonome

#### FIN DU PROJET PASSERELLE

La sortie du projet est organisée et l'accompagnement par la coordinatrice Passerelle et la structure de protection de l'enfance prend fin. Le jeune reste sous-locataire de l'appartement avec l'accompagnement des équipes d'AILLOJ.

Avec le soutien de :